

Le Jacqueminois

Volume 12, numéro 3, Mars 2020

AVIS IMPORTANT - COVID-19

FERMETURE des bureaux municipaux, de la bibliothèque, du chalet des loisirs, du centre communautaire et de la friperie POUR UN TEMPS INDÉTERMINÉ

ANNULATION de toutes les activités et cours POUR UN TEMPS INDÉTERMINÉ, un suivi sur les modalités de remboursement sera communiqué prochainement aux personnes concernées

ANNULATION de la chasse aux cocos normalement prévue le 4 avril prochain

Chers concitoyens et concitoyennes,

Le Conseil municipal et moi-même tenons à vous rassurer.

Malgré la fermeture de la mairie, nos employés(es) sont au travail et disponibles aux heures normales de bureaux soit de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 pour vous répondre par **téléphone** ou **courriel**. Soyez certains que nous répondons à vos demandes le plus promptement possible.

Tous les services d'urgence sont assurés. Nos pompiers et premiers répondants sont en poste.

Si vous avez accès à Internet, vous pouvez aussi consulter notre site ou notre Facebook où les informations qui concernent la municipalité sont tenues à jour.

Si vous éprouvez des symptômes liés à la COVID-19, composez le 1 877 644-4545. Pour plus d'informations, consultez le site www.quebec.ca/coronavirus.

Je termine en vous disant que je fais confiance au jugement des Jacqueminois et Jacqueminoises pour se serrer les coudes et respecter les consignes de la Santé publique. N'oublions pas qu'il y va de notre santé et de notre avenir à tous et à toutes. Soyons solidaires dans notre lutte contre le COVID-19 et appliquons scrupuleusement les mesures de base. Vous trouverez une trousse de rappel de ces mesures sur la page d'accueil du site de la municipalité (onglet rouge).

Bonne journée!

Lise Sauriol, mairesse

CAPSULE DE VOTRE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Votre Service de sécurité incendie ainsi que le ministère de la Sécurité publique vous rappellent que :



Suivant les changements d'heures, il est impératif de vérifier le bon fonctionnement de vos avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone.

Comment entretenir la pile à l'intérieur :

- Remplacez la pile lorsque l'avertisseur émet un signal sonore intermittent.
- N'utilisez jamais de pile rechargeable
- Remplacez-la lorsque vous emménagez dans une maison ou un logement.
- Pensez à utiliser une pile longue durée comme une pile au lithium.

Comment entretenir l'appareil :

Passez légèrement l'aspirateur, en utilisant une brosse douce, à l'extérieur et à l'intérieur du boîtier de l'avertisseur à pile, au moins une fois par année, sauf pour l'avertisseur électrique qu'il ne faut jamais ouvrir. Nettoyez l'extérieur seulement. Cela empêche que la poussière s'accumule sur les capteurs de fumée.

Ne peignez jamais l'avertisseur de fumée.



RETOUR DE LA COLLECTE DES ORDURES HEBDOMADAIRES


La prochaine collecte des ordures est prévue le mercredi 25 mars 2020, par la suite celle-ci s'effectuera de manière hebdomadaire jusqu'au 28 octobre 2020.

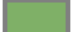
Voici les détails de la collecte des ordures et celle des matières recyclables pour les prochains mois :

mars 2020						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

avril 2020						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

mai 2020						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

 COLLECTE DES ORDURES

 COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES